

# Le parti agrarien évince Rapaz au profit de Voiblet

**VAUD.** L'UDC a écarté son seul candidat déclaré au Conseil d'Etat. Le parti a plébiscité son coordinateur romand pour le remplacer au pied levé.

Claude-Alain Voiblet avait assuré qu'il ne serait pas candidat au Conseil d'Etat. C'est pourtant lui qui représentera l'UDC le 11 mars. Pierre-Yves Rapaz, quant à lui, ne vivra pas une seconde campagne après avoir échoué en décembre face à Béatrice Métraux, lors de l'élection complémentaire. Son parti a estimé lundi qu'il n'était plus l'homme de la situation.

«Emoussé» par sa précédente expérience, le député de Bex est aussi quelque peu amer. «J'avais déjà senti des réticen-

ces au niveau du comité central lors de la complémentaire. Elles étaient quasi unanimes lundi.» Celui qui a démissionné hier de la présidence du groupe parlementaire va même plus loin: «Au sein du parti, certains ont dit que nous avions fait une campagne d'amateurs. Mais ils ne se sont pas pressés au portillon pour la gérer.» Président ad intérim de l'UDC Vaud, Dylan Karlen ne cache pas ses réserves. «Nous avons estimé que nous avions une autre carte à jouer: on peut peut-être garder Pierre-Yves Rapaz pour une autre échéance, mais ce n'est pas le candidat du moment.»

Le comité central de l'UDC Vaud s'est donc cherché un autre poulain. Son choix s'est porté sur le coordinateur ro-



Usé, Pierre-Yves Rapaz (à g.) laisse la place à Claude-Alain Voiblet. -KEY

mand de l'UDC Suisse. «Il s'est fait un peu prier et a fini par se laisser convaincre», poursuit Dylan Karlen. Claude-Alain Voiblet déclare qu'après le re-

trait du Bellerin, «il semblait logique que je me porte candidat, d'autant que j'ai senti l'unanimité du comité central.» -CAROLINE GEBHARD